



Sommaire

1. Derrière les indicateurs,

il y a votre quotidien

2. Vigilances météo :

qui décide quand le ciel se déchaîne ?

3. Accès aux toilettes :

un droit, pas une faveur

4. Près de 800 d'entre vous

toujours sans médecin du travail

5. Bilan handicap :

derrière le taux de 6,60 %, des parcours bien réels

6. Ligne d'écoute :

et si le silence en disait long ?

7. Signalisation temporaire :

être vu, pour rentrer chez soi

8. Canicule, résidence :

deux flous à lever



Derrière les indicateurs,

il y a votre quotidien

Les chiffres présentés en instance sont encourageants : le taux d'emploi des travailleurs en situation de handicap progresse, la couverture de la complémentaire santé s'améliore, des dispositifs d'accompagnement existent.

Mais les indicateurs ne disent pas tout. Ils ne mesurent ni les difficultés rencontrées sur le terrain, ni la charge de travail, ni les contraintes d'organisation, ni les attentes parfois longues avant qu'une situation trouve une réponse.

La CSSCT Centrale du 18 juin a une nouvelle fois montré l'écart qui peut exister entre les indicateurs présentés en instance et la réalité vécue par les personnels. Si certaines évolutions sont positives, elles ne doivent pas masquer les difficultés qui persistent au quotidien. C'est ce constat que la CFDT-VNF a porté tout au long de cette séance.

Vigilances météo :

qui décide quand le ciel se déchaîne ?

La direction a présenté un nouveau guide destiné à mieux gérer les situations de vigilance météorologique. Alerte par SMS, consignes pour l'encadrement, des initiatives utiles qui soulèvent néanmoins plusieurs interrogations.

Pour la CFDT-VNF, un cadre national plus explicite est nécessaire afin de ne pas faire peser sur les seuls managers des décisions sensibles. Nous avons également demandé que le droit d'alerte, le droit de retrait et les épisodes de grand froid trouvent toute leur place dans ce dispositif.

Retrouvez dans l'article les observations et propositions portées par vos représentants en CSSCT Centrale.



[Lire la suite](#)



[Lire la suite](#)

Accès aux toilettes :

un droit, pas une faveur

Se rapprocher d'une mairie l'été, demander la clé d'un camping, ou... passer par le magasin du coin. Voilà les « solutions » parfois proposées aux agents de terrain pour un besoin aussi élémentaire qu'aller aux toilettes.

La CFDT-VNF a dit clairement : ce qui relève de la dignité ne peut pas dépendre de la saison ni de la bonne volonté d'un tiers. Nous demandons un cadre national — distances, proximité, conditions minimales, sanitaires femmes/hommes et accessibles PMR garantis avant tout chantier ou sur chacun des sites.

Près de 800 d'entre vous...

toujours sans médecin du travail

D'abord la bonne nouvelle : la couverture médicale est passée de 62 % en 2023 à **79,45 % en 2025**. La progression est réelle et nous la saluons.

Mais environ 800 collègues restent sans médecin de rattachement. Or la médecine du travail n'est pas un confort : c'est une obligation de l'employeur. La CFDT-VNF a posé les vraies questions : combien, parmi ces 800 personnels, sont exposés à des risques ? Et que vaut une téléconsultation menée dans un bureau de passage, des collègues circulant à côté ?

Nous voulons un suivi réel pour tous, pas seulement un pourcentage qui monte.



[Lire la suite](#)



[Lire la suite](#)

Bilan handicap :

derrière le taux de 6,60 %, des parcours bien réels

VNF dépasse l'obligation légale des 6% : **255 collègues** reconnus bénéficiaires de l'obligation d'emploi. C'est à saluer.

Mais **32 aménagements de poste** seulement pour 255 personnes : l'écart interroge.

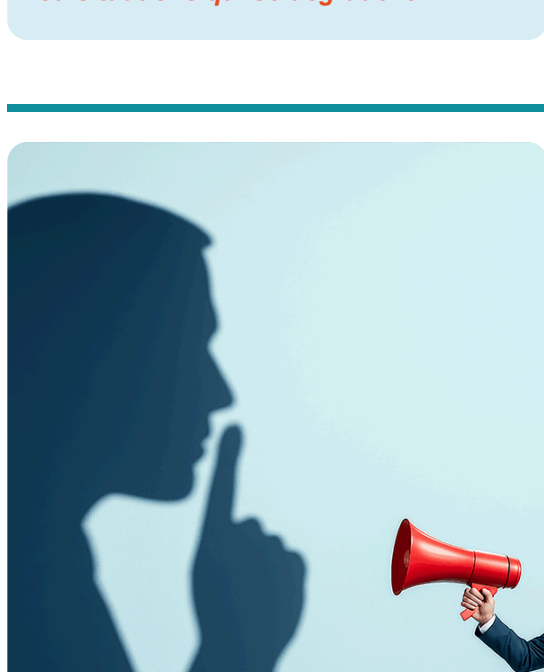
La CFDT-VNF veut que le bilan dise en fin l'essentiel. Combien de temps pour obtenir un aménagement ? Combien de reclassements ? De restrictions, d'inaptitudes ? Et pourquoi 21 collègues ont déclaré une RQTH pour la première fois cette année — meilleur accompagnement ou situations qui se dégradent ?

Ligne d'écoute :

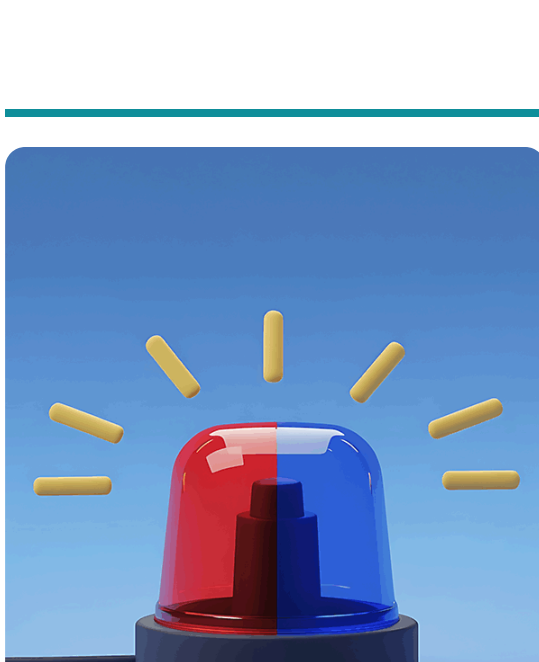
et si le silence en disait long ?

82 appels en 2025. Un chiffre « dans la norme » selon le prestataire. Mais derrière ces appels : des difficultés relationnelles, des conflits, des **ressentis de harcèlement** qui montent.

La CFDT-VNF refuse de s'arrêter au comptage. Qui connaît vraiment ce dispositif ? Les personnes accompagnées s'en sont-elles réellement sorties ? Nous demandons une évaluation honnête de son utilité, une distinction nette entre harcèlement moral et harcèlement sexuel et la garantie absolue de votre anonymat.



[Lire la suite](#)



[Lire la suite](#)

Signalisation temporaire :

être vu, pour rentrer chez soi

Guide national, **400 gyrophares** déjà distribués, formations à venir : la démarche avance dans le bon sens et la CFDT-VNF en prend acte.

Nous resterons vigilants sur l'essentiel : que les moyens arrivent vraiment là où vous travaillez, à quelques mètres de l'eau et de la circulation.

Canicule, résidence :

deux flous à lever

Les horaires adaptés « canicule » s'imposent-ils à tous, même quand on a une garde d'enfant ou un long trajet ? Et entre résidence administrative et résidence opérationnelle, laquelle prime pour vos droits ?

Deux questions très concrètes que la CFDT-VNF a mises sur la table. La direction s'est engagée à clarifier.



[Lire la suite](#)